

Société de transport de Lévis

États financiers
Au 31 décembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Société de transport de Lévis

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État des résultats	1
État de la situation financière	2
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers	5
Annexe - Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	21
Annexe - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	22
Annexe - Excédent accumulé	23
Annexe - Endettement total net à long terme	25
Autres renseignements	
Annexe - Transport régulier - revenus	26
Annexe - Transport régulier - charges	27
Annexe - Transport adapté	30

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Société de transport de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS** (Société), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 17, et 21 à 24, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) accumulé et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point - Restriction quant à la diffusion et à l'utilisation

Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider la Société et les responsables de la gouvernance à répondre à leurs besoins en matière de reddition d'informations financières. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de la Société et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 7 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

Société de transport de Lévis

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Revenus			
Transport régulier (annexe)	27 119 954 \$	26 185 434 \$	24 400 189 \$
Transport adapté (annexe)	3 247 978	3 181 087	3 154 784
Revenus d'investissement	10 957 000	1 193 808	1 543 495
	<u>41 324 932</u>	<u>30 560 329</u>	<u>29 098 468</u>
Charges			
Transport régulier (annexe)	29 628 018	28 774 640	26 376 667
Transport adapté (annexe)	3 247 978	2 617 532	2 550 001
	<u>32 875 996</u>	<u>31 392 172</u>	<u>28 926 668</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	8 448 936 \$	(831 843)	171 800
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>50 341 825</u>	<u>50 170 025</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		49 509 982 \$	50 341 825 \$

Société de transport de Lévis

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	5 638 780 \$	3 827 689 \$
Débiteurs (note 3)	1 199 213	1 313 699
Subventions à recevoir (note 4)	17 439 730	21 125 276
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 5)	-	37 800
	<hr/>	<hr/>
	24 277 723	26 304 464

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 6)	1 011 347	1 580 488
Créditeurs et frais courus (note 7)	5 081 839	4 211 161
Revenus reportés (note 8)	6 179 158	4 249 300
Dette à long terme (note 9)	24 919 366	29 751 605
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 5)	27 400	-
	<hr/>	<hr/>
	37 219 110	39 792 554

Dette nette	(12 941 387)	(13 488 090)
-------------	--------------	--------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations (note 10)	61 702 912	63 222 884
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	473 174	341 792
Autres actifs non financiers (note 11)	275 283	265 239
	<hr/>	<hr/>
	62 451 369	63 829 915

Excédent accumulé (note 12)	49 509 982 \$	50 341 825 \$
-----------------------------	---------------	---------------

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

DROITS CONTRACTUELS (note 14)

Pour le conseil d'administration :



, administrateur



, administrateur

Société de transport de Lévis

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)

Exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Excédent (déficit) de l'exercice	8 448 936 \$	(831 843)\$	171 800 \$
Variation des immobilisations			
Acquisition	(14 873 000)	(3 871 546)	(2 564 381)
Produit de cession	-	4 550	29 245
Amortissement des immobilisations	5 370 000	5 387 889	5 360 000
Gain sur cession	-	(921)	(1 300)
	(9 503 000)	1 519 972	2 823 564
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	(131 382)	(58 515)
Variation des autres actifs non financiers	-	(10 044)	(85 281)
	-	(141 426)	(143 796)
Variation de la dette nette	(1 054 064)\$	546 703	2 851 568
Dette nette, début de l'exercice		(13 488 090)	(16 339 658)
Dette nette, fin de l'exercice		(12 941 387)\$	(13 488 090)\$

Société de transport de Lévis

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (déficit) de l'exercice	(831 843)\$	171 800 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	5 387 889	5 360 000
Gain sur cession d'immobilisations	(921)	(1 300)
	4 555 125	5 530 500
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs et subventions à recevoir	3 800 032	5 023 703
Créditeurs et frais courus	(12 706)	334 006
Revenus reportés	1 929 858	4 062 273
Actif/passif au titre des avantages sociaux futurs	65 200	3 900
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	(131 382)	(58 515)
Autres actifs non financiers	(10 044)	(85 281)
	10 196 083	14 810 586

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition	(2 988 162)	(3 203 752)
Produit de cession	4 550	29 245
	(2 983 612)	(3 174 507)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Émission de dettes à long terme	4 005 000	4 160 000
Remboursement de la dette à long terme	(8 870 700)	(6 516 500)
Variation nette des emprunts temporaires	(569 141)	(5 489 483)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	33 461	28 586
	(5 401 380)	(7 817 397)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

1 811 091 3 818 682

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

3 827 689 9 007

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

5 638 780 \$ 3 827 689 \$

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et frais courus	1 568 454 \$	685 070 \$
---	--------------	------------

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS

La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté à la page 17 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 21 à 24.

Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de revenus et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Les principales estimations comprennent la durée d'utilité des immobilisations, les réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

Les revenus de services sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus de quotes-parts découlent d'un montant établi par le conseil de la Ville de Lévis lors de l'adoption du budget annuel de la Société.

Les autres revenus sont constatés lorsque les services sont rendus.

Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la formule du coût moyen pondéré.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers qui sont capitalisés jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisations appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

<u>Éléments d'actif</u>	<u>Périodes</u>
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 ans, 10 ans et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont comptabilisés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Société est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2021, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs qui font l'objet de taxation différée.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Ce montant est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Société et amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

Autres éléments

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Société bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Société bénéficiera des services rendus.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Laissez-passer et autres	687 311 \$	535 152 \$
Organismes municipaux	111 025	399 235
Taxe sur les carburants	117 426	115 197
Taxes à la consommation	283 451	264 115
	1 199 213 \$	1 313 699 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2021	2020
Gouvernement du Québec		
Exploitation		
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	11 954 711 \$	15 617 684 \$
Développement du transport collectif		
Exploitation	484 224	484 224
Maintien et développement des services	2 147 758	1 252 085
Fonds d'immatriculation	512 662	1 718 133
Transport adapté	1 061 123	80 639
Service de la dette	25 657	73 941
	<hr/> 16 186 135	<hr/> 19 226 706
Projets d'investissement		
Achat d'autobus	-	373 435
Système d'aide à l'exploitation	158 584	141 871
Bureau des superviseurs	19 234	19 234
Véhicules électriques et autres	95 371	14 400
Réfection de la toiture et du pavage	550 353	10 209
Autres immobilisations	99 796	208 534
	<hr/> 923 338	<hr/> 767 683
Gouvernement du Canada		
Projets d'investissement		
Mesures prioritaires	263 959	640 068
Achat d'autobus	-	226 377
Système de préemption des feux de circulation	66 298	132 682
Agrandissement du garage	-	69 515
Système d'aide à l'exploitation	-	39 129
Réfection de la toiture et du pavage	-	5 000
Véhicules électriques et autres	-	3 000
Autres immobilisations	-	15 116
	<hr/> 330 257	<hr/> 1 130 887
	<hr/> 17 439 730 \$	<hr/> 21 125 276 \$

Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière qui sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements à recevoir relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 0,55 % à 2,85 % et échéant de 2022 à 2026.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) du régime à prestations déterminées capitalisé	(27 400)\$	37 800 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	332 200 \$	258 300 \$
Régimes à cotisations déterminées	522 419	511 183
Régime de retraite des élus municipaux	8 130	9 616
	862 749 \$	779 099 \$

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2019, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen de cinq ans moins 0,7 % du salaire final moyen, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

Conciliation de l'actif (du passif) au titre des avantages sociaux futurs

	2021	2020
Actif au début de l'exercice	37 800 \$	41 700 \$
Charge de l'exercice	(332 200)	(258 300)
Cotisations versées par l'employeur	267 000	254 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	(27 400)\$	37 800 \$

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2021	2020
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	4 747 800 \$	4 035 900 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(4 769 700)	(4 263 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(21 900)	(228 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	(5 500)	265 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	(27 400)\$	37 800 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Charge de l'exercice

	2021	2020
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	559 400 \$	497 100 \$
Cotisations salariales des employés	(261 700)	(248 400)
	297 700	248 700
Amortissement des pertes actuarielles	23 300	8 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	321 000	256 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	206 800	185 300
Rendement espéré des actifs	(195 600)	(183 700)
Charge d'intérêts nette	11 200	1 600
Charge de l'exercice	332 200 \$	258 300 \$

Informations complémentaires

	2021	2020
Rendement réel des actifs pour l'exercice	279 100 \$	203 800 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(195 600)	(183 700)
Gain de l'exercice sur le rendement des actifs	83 500 \$	20 100 \$
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	164 500 \$	(219 000)\$
Prestations versées au cours de l'exercice	95 900 \$	43 800 \$
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	5 085 100 \$	4 162 600 \$
DMERCA (moyenne pondérée, s'il y a lieu)	13 ans	13 ans

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

Taux d'actualisation (fin d'exercice)	4,80 %	4,60 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	4,60 %	5,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,15 %	3,15 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,00 %	2,00 %

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime complémentaire de retraite du Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la Société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la Société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par Retraite Québec, qui ne comporte pas de comptes distincts, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par la Société correspond aux contributions devant être versées par la Société pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 7 000 000 \$, pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel. Elle dispose également de sept marges de crédit autorisées, aux montants variant de 615 000 \$ à 41 300 000 \$ pour un total de 73 540 000 \$, pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 %.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs	2 620 972 \$	1 762 712 \$
Salaires et avantages sociaux	2 186 720	2 146 194
Dépôts et retenues de garantie	157 756	156 078
Intérêts courus	108 961	130 175
Taxes de ventes	7 430	16 002
	<hr/> 5 081 839 \$	<hr/> 4 211 161 \$

8. REVENUS REPORTÉS

	2021	2020
Subventions		
Programme d'aide d'urgence*	6 069 418 \$	4 139 173 \$
Autres	45 804	63 980
Laissez-passer	63 936	46 147
	<hr/> 6 179 158 \$	<hr/> 4 249 300 \$

* L'aide gouvernementale est assortie de certaines conditions. Le non-respect de ces conditions pourrait entraîner le remboursement de l'aide gouvernementale (note 17).

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

9. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Billets et obligations		
Échus	- \$	3 546 000 \$
1,9 %, remboursable par versements annuels, échéant le 29 juin 2022	668 000	1 321 000
2,51 %, remboursable par versements annuels, échéant le 31 août 2022	1 184 300	1 364 000
2,65 % à 2,75 %, remboursable par versements annuels, échéant le 10 mai 2023	4 545 000	6 729 000
3,2 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2023	2 443 000	2 443 000
2,75 % à 2,85 %, remboursable par versements annuels, échéant le 6 septembre 2023	1 649 000	1 856 000
2 % à 2,15 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2024	2 755 000	3 412 000
2,05 % à 2,15 %, remboursable par versements annuels, échéant le 10 octobre 2024	4 054 000	5 110 000
0,9 % à 1,2 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 juillet 2025	3 772 000	4 160 000
0,55 % à 1,15 %, remboursable par versements annuels, échéant le 4 février 2026	1 605 000	-
0,55 % à 1,35 %, remboursable par versements annuels, échéant le 5 juillet 2026	2 400 000	-
	25 075 300	29 941 000
Frais reportés liés à la dette à long terme	155 934	189 395
	24 919 366 \$	29 751 605 \$

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2021	2020
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	11 954 711 \$	15 617 684 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	13 120 589	14 323 316
	25 075 300 \$	29 941 000 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

9. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2022 -	6 050 200 \$
2023 -	5 510 800 \$
2024 -	3 500 700 \$
2025 -	1 964 300 \$
2026 -	2 008 500 \$

10. IMMOBILISATIONS

	2021		
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Infrastructures	11 609 290 \$	1 246 062 \$	10 363 228 \$
Bâtiments	23 195 066	8 308 465	14 886 601
Véhicules	55 510 405	30 354 019	25 156 386
Ameublement et équipement de bureau	1 573 238	1 322 906	250 332
Machinerie, outillage et équipement	11 143 152	6 593 389	4 549 763
Terrains	4 112 114	-	4 112 114
	107 143 265	47 824 841	59 318 424
Immobilisations en cours	2 384 488	-	2 384 488
	109 527 753 \$	47 824 841 \$	61 702 912 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

10. IMMOBILISATIONS (suite)

	2020		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	8 038 930 \$	1 045 089 \$	6 993 841 \$
Bâtiments	23 115 416	7 730 579	15 384 837
Véhicules	55 539 963	26 868 220	28 671 743
Ameublement et équipement de bureau	1 493 326	1 221 630	271 696
Machinerie, outillage et équipement	10 967 998	5 615 509	5 352 489
Terrains	2 503 458	-	2 503 458
	101 659 091	42 481 027	59 178 064
Immobilisations en cours	4 044 820	-	4 044 820
	105 703 911 \$	42 481 027 \$	63 222 884 \$

11. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

	2021	2020
Frais payés d'avance	275 283 \$	265 239 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

12. EXCÉDENT ACCUMULÉ (ANNEXE)

	2021	2020
Excédent de fonctionnement non affecté		
Transport régulier	614 370 \$	1 514 370 \$
Transport adapté	1 123 859	560 304
	<u>1 738 229</u>	<u>2 074 674</u>
Excédent de fonctionnement affecté		
Déficit éventuel - carburant, pièces et autres	803 944	-
Fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	51 509	40 057
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)		
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Frais d'émission de la dette à long terme	(88 013)	(102 233)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	76 240	84 143
	<u>(11 773)</u>	<u>(18 090)</u>
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	63 129	616 721
Investissements à financer	(1 805 392)	(1 373 338)
	<u>(1 742 263)</u>	<u>(756 617)</u>
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	<u>48 670 336</u>	<u>49 001 801</u>
	<u>49 509 982 \$</u>	<u>50 341 825 \$</u>

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en septembre 2022 et des contrats de service de rabattement par taxis échéant en juin 2022. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 2 429 717 \$ pour l'exercice 2022.

De plus, la Société a signé des contrats de transport adapté échéant en décembre 2022 et en décembre 2023. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 2 934 997 \$ et se répartissent comme suit :

2022 -	1 490 132 \$
2023 -	1 444 865 \$

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2022 à 2026 totalisent 1 061 635 \$ et se répartissent comme suit :

2022 -	694 967 \$
2023 -	240 248 \$
2024 -	92 534 \$
2025 -	23 136 \$
2026 -	10 750 \$

14. DROITS CONTRACTUELS

Conformément aux modalités du Programme d'aide d'urgence au transport collectif (PAUTC), le gouvernement du Québec offre une aide financière de 11 705 039 \$ à la Société afin de compenser les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2021, des revenus de transfert pour un montant total de 4 873 600 \$ ont été inscrits aux états financiers.

En vertu de l'entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada Canada-Québec, le gouvernement fédéral a approuvé l'admissibilité du financement du projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis pour un montant maximal de 25 553 345 \$, correspondant à 40 % des dépenses admissibles. Au 31 décembre 2021, aucun montant n'a été comptabilisé dans les revenus puisque le projet est en attente de l'approbation du dossier d'affaires déposé au ministère des Transports pour l'obtention d'un décret autorisant sa réalisation.

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

14. DROITS CONTRACTUELS (suite)

En mars 2019, la Société a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, 33 \$ et 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre la Société et le RTC est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société. Cette entente est en vigueur pour une durée de dix ans.

15. OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Au cours de l'exercice 2021, la Société a reçu une contribution de la Ville de Lévis au montant de 12 773 496 \$ (2020 - 12 523 496 \$) à titre de quote-part.

De plus, la Ville a facturé des dépenses à la Société relativement au projet d'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard Guillaume-Couture pour un montant de 1 407 101 \$ (2020 - 1 050 549 \$), ces dépenses étant comptabilisées dans les acquisitions d'immobilisations. Les sommes dues à la Ville concernant ce projet s'élèvent à 1 134 807 \$ (2020 - 313 520 \$) au 31 décembre 2021 et sont incluses au poste des créditeurs et frais courus.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

16. DONNÉES BUDGÉTAIRES

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

17. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2021 a encore été marqué par la pandémie du coronavirus (COVID-19) qui a eu et continue d'avoir des répercussions majeures sur le transport collectif des usagers. Après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire liée à la COVID-19 en mars 2020, toutes les sociétés de transport ont observé une baisse d'achalandage considérable. En dépit de cette situation, et puisqu'elles offrent un service qualifié d'essentiel par le gouvernement, les sociétés de transport ont maintenu la majeure partie des services réguliers fournis aux usagers. Cette crise, sans précédent, s'est traduite, en 2021, par des pertes de revenus de l'ordre de 3,2M \$ (2020 - 3,7M \$) en plus d'engendrer des dépenses additionnelles pour la mise en place de mesures sanitaires pour un montant de 228 258 \$ (2020 - 216 195 \$).

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

17. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS (suite)

Afin d'atténuer ces impacts financiers, le ministère des Transports offre une aide financière exceptionnelle par le biais de son Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC) afin de pallier aux pertes de revenus tarifaires et aux dépenses supplémentaires résultant de la pandémie pour les années 2020 à 2022. Pour l'exercice 2021, conformément aux modalités de ce programme d'aide, des revenus de subventions pour un montant total de 3 307 348 \$ (2020 - 1 566 252 \$) ont été constatés aux états financiers afin de couvrir les pertes de revenus des usagers et les dépenses additionnelles reliées aux opérations de transport régulier. Quant au transport adapté, aucune subvention relative au PAUTC n'a été constatée puisque l'exercice 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement s'élevant à 563 555 \$ (2020 - 604 783 \$).

Dans le cadre du PAUTC, la Société a encaissé, au cours de l'exercice 2021, des montants de transfert de 5 050 398 \$ (2020 - 5 501 510 \$) et de 187 195 \$ (2020 - 203 915 \$) pour le transport régulier et le transport adapté, respectivement. Le montant de l'aide financière non utilisé au 31 décembre 2021 est reporté à l'exercice 2022 pour un montant total de 6 069 418 \$ qui se répartit comme suit : 5 678 308 \$ pour le transport régulier et 391 110 \$ pour le transport adapté.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Revenus			
Transport régulier (annexe)	27 119 954 \$	26 185 434 \$	24 400 189 \$
Transport adapté (annexe)	3 247 978	3 181 087	3 154 784
	30 367 932	29 366 521	27 554 973
Charges			
Transport régulier (annexe)	29 628 018	28 774 640	26 376 667
Transport adapté (annexe)	3 247 978	2 617 532	2 550 001
	32 875 996	31 392 172	28 926 668
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(2 508 064)	(2 025 651)	(1 371 695)
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	5 370 000	5 387 889	5 360 000
Produit de cession	-	4 550	29 245
Gain sur cession	-	(921)	(1 300)
	5 370 000	5 391 518	5 387 945
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9 450	19 063	45 053
Remboursement de la dette à long terme	(2 858 178)	(2 883 106)	(2 978 526)
	(2 848 728)	(2 864 043)	(2 933 473)
Affectations			
Activités d'investissement	(30 000)	(42 229)	(90 283)
Excédent de fonctionnement affecté	-	96 056	
Fonds réservés			
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	-	-	143 085
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Financement des activités de fonctionnement	16 792	7 904	(16 499)
	(13 208)	61 731	36 303
	2 508 064	2 589 206	2 490 775
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	563 555 \$	1 119 080 \$
Transport régulier			
Transport régulier	- \$	- \$	514 297 \$
Transport adapté	-	563 555	604 783
	- \$	563 555 \$	1 119 080 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Revenus d'investissement			
Transferts	10 957 000 \$	1 186 837 \$	1 543 495 \$
Autres revenus			
Contribution de la Ville de Lévis	-	6 971	-
	10 957 000	1 193 808	1 543 495
Conciliation à des fins fiscales			
Acquisition d'immobilisations			
Infrastructures	(6 358 000)	(1 555 598)	(1 228 777)
Bâtiments	(7 385 000)	(351 776)	(530 210)
Véhicules	-	-	(28 733)
Ameublement et équipement de bureau	(350 000)	(79 912)	(101 312)
Machinerie, outillage et équipement	(780 000)	(280 854)	(638 165)
Terrains	-	(1 603 406)	(37 184)
	(14 873 000)	(3 871 546)	(2 564 381)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	3 886 000	1 661 315	2 430 068
Affectations			
Activités de fonctionnement	30 000	42 229	90 283
	(10 957 000)	(2 168 002)	(44 030)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	(974 194)\$	1 499 465 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Transport régulier	Transport adapté	2021	2020
Excédent de fonctionnement non affecté				
Solde au début de l'exercice	1 514 370 \$	560 304 \$	2 074 674 \$	955 594 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	563 555	563 555	1 119 080
Virement à l'excédent de fonctionnement affecté	(900 000)	-	(900 000)	-
Solde à la fin de l'exercice	614 370 \$	1 123 859 \$	1 738 229 \$	2 074 674 \$
Excédent de fonctionnement affecté				
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$
Virement de l'excédent du fonctionnement non affecté	900 000	-	900 000	-
Affectation aux activités de fonctionnement	(96 056)	-	(96 056)	-
Solde à la fin de l'exercice	803 944 \$	- \$	803 944 \$	- \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés				
Solde au début de l'exercice			40 057 \$	143 085 \$
Affectation aux activités de fonctionnement			-	(143 085)
Virement du financement des investissements en cours			11 452	40 057
Solde à la fin de l'exercice			51 509 \$	40 057 \$
Répartition				
Règlement no 104			642 \$	- \$
Règlement no 126			1 686	1 686
Règlement no 137			2 529	2 529
Règlement no 138			35 842	35 842
Règlement no 144			8 886	-
Règlement no 155			1 924	-
			51 509 \$	40 057 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir				
Solde au début de l'exercice			(18 090)\$	(13 810)\$
Affectation aux activités de fonctionnement			(7 904)	16 499
Financement à long terme des activités de fonctionnement			(19 063)	(45 053)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement			33 284	24 274
Solde à la fin de l'exercice			(11 773)\$	(18 090)\$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

Financement des investissements en cours

Solde au début de l'exercice	(756 617)\$	(2 216 025)\$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(974 194)	1 499 465
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	(11 452)	(40 057)

Solde à la fin de l'exercice (1 742 263)\$ (756 617)\$

Investissement net dans les immobilisations et autres actifs

Immobilisations 61 702 912 \$ 63 222 884 \$

Dette à long terme	(24 919 366)	(29 751 605)
Frais reportés liés à la dette à long terme	(155 934)	(189 395)
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	11 954 711	15 617 684
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	88 013	102 233

(13 032 576) (14 221 083)

48 670 336 \$ 49 001 801 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

Dette à long terme (note 9)	25 075 300 \$	29 941 000 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	1 805 392	1 373 338
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	11 954 711	15 617 684
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	63 129	616 721
	12 017 840	16 234 405
Endettement total net à long terme	14 862 852 \$	15 079 933 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - REVENUS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Transport régulier			
Revenus			
Revenus des usagers			
Cartes - adultes	1 473 038 \$	540 332 \$	944 032 \$
Cartes - privilèges et étudiants	2 819 377	3 031 611	2 439 018
Cartes à tarif réduit et supports	698 882	750 315	481 532
Cartes métropolitaines	532 090	348 076	375 260
Revenus en espèces	997 137	814 241	756 357
	6 520 524	5 484 575	4 996 199
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	14 000	500	41 274
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	250 000	250 000	164 836
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	1 000	33 383	1 959
Location d'un terrain	5 000	261	3 150
Autres	2 200	24 562	14 760
	8 200	58 206	19 869
Subventions gouvernementales			
Fonds d'immatriculation	1 580 000	1 728 937	1 642 352
Fonds d'immatriculation - compensation MTQ	1 000 000	-	1 300 000
Développement du transport collectif			
Exploitation	484 224	484 224	484 223
Maintien et développement des services	2 291 450	2 147 758	1 252 554
Optimisation des services - année précédente	-	-	514 297
Mesures de bonification - Travaux Pont-Laporte	-	67 170	-
Programme d'aide d'urgence - COVID (note 17)	2 345 922	3 307 348	1 566 252
Intérêts sur obligations et billets	334 426	314 528	396 081
Compensation du MTQ - titre de transport métropolitain	63 700	109 839	43 392
Subvention Emploi-Québec	-	-	6 225
	8 099 722	8 159 804	7 205 376
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	11 942 696	11 942 696	11 708 934
Contribution d'une autre municipalité	221 112	222 077	219 009
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	63 700	66 655	43 392
	12 227 508	12 231 428	11 971 335
Gain sur cession d'immobilisations	-	921	1 300
	27 119 954 \$	26 185 434 \$	24 400 189 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Transport régulier (suite)			
Charges			
Salaires des chauffeurs	6 975 377 \$	6 536 119 \$	6 231 387 \$
Salaires - autres			
Conseil d'administration	80 491	79 424	79 647
Service de l'exploitation	842 165	737 401	713 475
Service administratif	1 663 771	1 538 401	1 393 018
Service de l'entretien	1 664 176	1 539 766	1 566 664
	4 250 603	3 894 992	3 752 804
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 569 456	1 505 214	1 404 141
Conseil d'administration	18 915	16 592	18 481
Service de l'exploitation	211 437	219 267	194 400
Service administratif	384 359	384 763	306 747
Service de l'entretien	446 737	434 638	425 492
	2 630 904	2 560 474	2 349 261
Honoraires et contrats			
Contrat de transport	3 284 271	3 252 289	2 482 179
Service de rabattement par taxis	285 109	453 750	251 011
Honoraires professionnels	275 180	255 828	447 913
Frais de gestion - système Opus	43 425	29 432	35 984
Graphisme et conception	10 499	12 131	7 611
Site Internet	27 927	33 021	42 012
Cotisations	31 518	58 784	24 724
Service de la paie et autres frais bancaires	39 322	53 780	31 735
Transport de valeurs	6 194	5 284	5 141
Formation	61 566	21 683	11 646
	4 065 011	4 175 982	3 339 956
Montants à reporter	17 921 895 \$	17 167 567 \$	15 673 408 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Transport régulier (suite)			
Charges (suite)			
Montants reportés	17 921 895 \$	17 167 567 \$	15 673 408 \$
Matériel et fournitures			
Carburant	1 820 565	1 951 407	1 298 004
Pièces	1 081 921	968 131	718 944
Pneus	132 284	143 548	102 737
Huile, graisse, antigel et urée	73 176	68 781	60 405
Remorquage et autres	16 798	32 584	14 633
Petit outillage	5 774	4 634	5 887
Entretien et réparations			
Terrains	51 826	53 409	37 763
Stationnements incitatifs	114 245	92 923	85 347
Bâtisses	156 620	143 635	161 391
Atribus	70 505	73 765	72 492
Équipement de garage et véhicules de service	37 796	39 292	24 131
Équipement de l'exploitation	10 499	9 486	5 588
Systèmes d'aide à l'exploitation	207 391	209 106	219 368
Équipement informatique et Opus	138 384	144 135	130 577
Fournitures Opus	48 557	45 872	52 177
Papeterie et fournitures de bureau	17 848	18 214	18 300
Frais d'impression	59 318	60 030	52 638
Uniformes	35 192	91 515	161 724
Fournitures de garage et sanitaires	56 286	66 254	57 345
Mesures sanitaires - COVID-19	180 885	105 096	157 140
	4 315 870	4 321 817	3 436 591
Location			
Terrains - stationnements incitatifs	142 754	141 077	103 659
Uniformes et équipement de garage	13 701	16 319	16 934
Équipement de l'exploitation	20 897	23 289	14 630
Équipement de bureau	5 214	4 920	4 695
	182 566	185 605	139 918
Services publics			
Électricité et chauffage	228 873	221 490	203 584
Télécommunications	84 617	80 133	82 702
	313 490	301 623	286 286
Montants à reporter	22 733 821 \$	21 976 612 \$	19 536 203 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Transport régulier (suite)			
Charges (suite)			
Montants reportés	22 733 821 \$	21 976 612 \$	19 536 203 \$
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculation			
Taxes	98 443	102 872	97 249
Assurances	205 715	206 546	176 629
Permis - radios	9 700	9 661	9 482
Immatriculation	298 124	294 967	290 936
	611 982	614 046	574 296
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	30 446	39 915	24 683
Publicité	34 622	53 596	23 026
Commissions sur ventes de laissez-passer	55 643	37 474	34 008
Autres	6 824	2 536	4 785
Réserve pour imprévus	20 000	-	-
	147 535	133 521	86 502
Frais financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	606 784	578 086	697 780
Amortissement des frais d'escompte reportés	73 896	72 359	73 639
Intérêts sur emprunts temporaires	80 000	927	46 647
Intérêts - avantages sociaux futurs	4 000	11 200	1 600
	764 680	662 572	819 666
Amortissement des immobilisations	5 370 000	5 387 889	5 360 000
	29 628 018 \$	28 774 640 \$	26 376 667 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT ADAPTÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Revenus			
Subventions gouvernementales			
Subvention au transport adapté	1 998 082 \$	2 060 647 \$	2 079 204 \$
Programme d'aide d'urgence	100 547	-	-
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	830 800	830 800	814 562
Contribution d'une autre municipalité	91 288	91 288	88 629
Revenus des usagers	227 261	198 352	172 389
	3 247 978 \$	3 181 087 \$	3 154 784 \$
Charges			
Contrats de transport	2 796 375 \$	2 143 260 \$	2 145 233 \$
Salaires	255 726	249 333	262 341
Avantages sociaux	65 302	59 975	70 406
Honoraires professionnels	2 100	11 326	-
Formation	2 940	24 312	-
Entretien et réparations	108 461	124 019	56 970
Uniformes	4 200	243	89
Cartes et guide des usagers	4 200	878	4 449
Mesures sanitaires - COVID	3 150	239	5 140
Papeterie et fournitures de bureau	5 000	3 239	5 346
Déplacements et représentation	524	708	27
	3 247 978 \$	2 617 532 \$	2 550 001 \$